

# **COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 30 JUIN 2017 à 20 H 00**

## **RYTHMES SCOLAIRES**

Conformément au décret paru au journal officiel du 28 juin 2017, le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le retour à la semaine de quatre jours d'école, dès la rentrée de septembre 2017. Si le Directeur Académique donne son accord, les horaires seraient les suivants : 8 H 30 – 11 H 45 et 13 H 30 – 16 H 15, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

## **DÉSIGNATION DÉLÉGUÉS ÉLECTIONS SÉNATORIALES**

(Voir procès-verbal affiché à la porte de la Mairie)

## **DOSSIER PRESBYTÈRE**

Deux offres ont été faites pour l'achat de l'ancien presbytère. La commission a retenu l'une d'entre elles.

## **ASSAINISSEMENT**

Le Conseil donne son accord pour signer deux avenants : l'un pour des modifications sur les travaux prévus au marché et l'autre pour autoriser le paiement par la commune des travaux réalisés par l'entreprise chez les riverains, percevoir la subvention de l'Agence de l'Eau et refacturer le solde à chaque riverain concerné.

## **FACTURES MÉDIATHÈQUE**

Le Conseil accepte de rembourser à des bénévoles de la médiathèque communale des frais de repas qu'elles ont dû avancer lorsqu'elles ont participé à des journées de formation.

## **ADMISSION EN NON-VALEUR SUR BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil accepte l'admission en non-valeur de la somme de 1 289,81 €, qui concerne un raccordement au réseau d'assainissement collectif.

## **DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION**

- *Modification n°3 du marché de restauration collective* : dissolution de la société Coralys pour fusion avec la société Newrest Restauration.
- *Modification n°4 du marché de restauration collective* : prolongation de la durée du marché jusqu'au 31 décembre 2017.